

Volontaires du déneigement

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES - VILLE DE GAP

Vous n'exercez pas d'activité professionnelle actuellement, afin de nous aider à faire face à la période hivernale d'enneigement, la Ville de Gap constitue une équipe de 10 agents techniques vacataires pour intervenir en renfort auprès des équipes d'agents permanents pour déneiger la ville de Gap.

TÂCHES PRINCIPALES :

A pied, par équipe, sous le contrôle des responsables, grâce à du matériel adapté et confié par la Ville, vous êtes chargé de déneiger les rues, places, trottoirs et abris voyageurs.

CONTRAINTES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES DE TRAVAIL :

Travail durant 6 heures consécutives de 6h00 à 12h00 les jours d'enneigement. Travail en extérieur et physiquement exigeant.

Vous serez contacté à l'avance pour prendre vos dispositions. Lors du contact, si vous êtes disponible, un secteur vous sera confié. Vous pourrez être amené à intervenir plusieurs jours de suite.

Le matériel de travail et les tenues professionnelles vous seront fournis par les services techniques de la Ville de Gap.

POSITION DU POSTE DANS L'ORGANISATION :

Sous la responsabilité du Directeur Général des Services Techniques.

PROFIL :

Bonne condition physique exigée.

- Respect des consignes et de la sécurité.
- Dynamique.
- Ponctuel et assidu.

POSITION STATUTAIRE :

Adjoint technique vacataire

Forfait de vacation de 6 heures : 61.77 € euros net.

PÉRIODE D'INTERVENTION POSSIBLE :

De novembre 2024 à mars 2025.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire - Ville de Gap
Direction des Ressources Humaines - Campus des 3 fontaines
2 ancienne route de Veynes 05000 GAP
ou par mail : recrutement@ville-gap.fr
www.ville-gap.fr